

REPUBLIQUE TOGOLAISE

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES AU TOGO  
(ITIE-TOGO)

**PROJET D'APPUI A L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES  
EXTRACTIVES**

SECRETARIAT TECHNIQUE DE L'ITIE-TOGO

Fonds : EGPS

Accord de Don : TF-A8623

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/2019/AMI/ITIE/PRMP**  
(SERVICES DE CONSULTANT – SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)

**RECRUTEMENT D'UN EXPERT POUR L'ETABLISSEMENT DES DIRECTIVES  
PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXIGENCE DE L'ITIE SUR LA  
PROPRIETE REELLE**

1. Dans le cadre de la réalisation des activités de son plan d'action, le Secrétariat technique de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA) et de l'Union Européenne (UE) un fonds pour l'appui à la mise en œuvre du processus ITIE au Togo et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat relatif au recrutement d'un expert pour l'établissement des directives permettant la mise en œuvre de l'exigence de l'ITIE sur la propriété réelle.
2. Les "Services" attendus du Consultant sont les suivants.
  - la production d'un rapport concis de consultations des parties prenantes de l'ITIE (notamment les membres du Groupe multipartite) et des agences gouvernementales impliquées dans la gestion des industries extractives à propos de la feuille de route de la propriété effective,
  - l'établissement d'un rapport qui décrit : le cadre juridique et institutionnel favorable à la transparence de la propriété effective ; le périmètre possible d'application des divulgations de la propriété effective ; les étapes nécessaires pour mettre en place les procédures de collecte des données et pour rendre ces données accessibles au public ; les ressources techniques et/ou financières nationales pour mettre à exécution la feuille de route et les activités décrites plus haut, y compris les besoins en renforcement des capacités des agences gouvernementales, des industries extractives et de la société civile ;
  - la définition des échéances, coûts et responsabilité des diverses activités ainsi qu'une identification des bailleurs potentiels nécessaires pour la mise en œuvre effective de la propriété effective au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
3. La mission se déroulera sur une durée de trente (30) jours calendaires. La période prévisionnelle de démarrage de la mission est novembre 2019.
4. Les termes de référence de la mission peuvent être obtenus par e-mail à l'adresse ci-après : [parfaitdzivenou@hotmail.com](mailto:parfaitdzivenou@hotmail.com)
5. Les consultants individuels éligibles sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur domaine d'activité, leur Curriculum Vitae et tous documents indiquant qu'ils disposent des qualifications requises et de l'expérience pertinente pour exécuter lesdits services.
6. Le Consultant, pour être sélectionné, devra être un expert individuel indépendant avec une formation de niveau Bac +4 au minimum en sciences juridiques, sociales ou en économie faisant

preuve d'expertise et d'expérience dans les secteurs des industries extractives, ne doit pas fournir des prestations de juriste ou économiste dans une société extractive au Togo, doit avoir une expérience confirmée dans le domaine de la gouvernance en général et répondre aux critères ci-après :

- avoir une expérience avérée de l'ITIE, la transparence et la gouvernance dans le secteur extractif, ainsi qu'une expérience du travail multipartite ;
  - fournir des références de prestations récentes et similaires (attestations de bonne fin d'exécution, attestations des services faits) ;
  - justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans en termes de recherche, d'analyse et d'études ;
  - justifier d'une expérience dans la législation d'investissement et de commerce ;
  - avoir une bonne maîtrise du secteur extractif en Afrique de l'ouest francophone et au niveau international serait un atout.
7. Il est demandé aux candidats de fournir toutes ces informations en ne dépassant pas dix (10) pages format A4.
8. Un consultant sera sélectionné, parmi ceux ayant répondu à l'AMI, conformément aux procédures de Sélection de Consultant individuel spécifiées comme suit. **Nota bene : Seul le consultant retenu sera invité à soumettre une proposition technique et financière.**
9. L'attention des Consultants intéressés par la mission doit également porter sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du "Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)" (Juillet 2016) ("Règlement de Passation des Marchés") qui décrit les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêt.
10. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-après aux heures suivantes : du lundi au vendredi de **8 h à 11 h 45** et de **15 h à 17 h (GMT)**.
- Secrétariat technique de l'ITIE-Togo sis au 4412, Boulevard Jean-Paul II, Hédzranawoé (à côté de l'Agence de la TdE), 08 BP 8288 Lomé Togo, Tél : 00228 22 26 89 90 ou par e-mail à l'adresse ci-après : [parfaitdzivenou@hotmail.com](mailto:parfaitdzivenou@hotmail.com)
11. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être envoyées par courrier physique ou déposées en personne sous pli fermé à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 17 octobre 2019 à 10 heures (GMT)** avec en objet ou la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'établissement des directives permettant la mise en œuvre de l'exigence de l'ITIE sur la propriété réelle** ».

Porte "Secrétariat particulier" du **Secrétariat technique de l'ITIE-Togo sis au 4412, Boulevard Jean-Paul II, Hédzranawoé** (à côté de l'Agence de la TdE), **08 BP 8288 Lomé-Togo, Tél : +228 2226 8990**. A l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ITIE-Togo.

Lomé, le 03 octobre 2019

La Personne Responsable des Marchés Publics,

  
**Mensah Kwami Kumah DZIVENOU**

